

 	FORMULAIRE FORM.	Référence : AFCPRO-FOR01-03-Ad34-003
	Avis après formation « Habilitation électrique »	Page 1 sur 2
	Date création : 05/03/2020 Date révision : 20/12/2021	

AVIS APRES FORMATION

Formation : Initiale ☒ Recyclage ☐

Monsieur **PARUZYNSKI Fabien**

A suivi : du **18/09/2026** au **18/09/2026**

Pour une durée de : **7 Heures**, dont **3 Heures** de pratique

Avec le formateur : Monsieur **DUFOUR David**

Le(s) stage(s) de formation à la prévention du risque électrique intitulé(s) :

Préparation à l'Habilitation Electrique B0/H0 & BF/HF du Personnel Exécutant Non Electricien

Au cours de ce stage, Monsieur **PARUZYNSKI Fabien**

A acquis les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour prendre en compte le risque électrique dans le cadre d'opérations d'ordre électrique ou non électrique et se prémunir de tout accident susceptible d'être encouru lors d'opérations :

Non électriques ☒ Electriques ☐

Sur le type d'ouvrage ou d'installation suivante :

☐ Installations et locaux de l'entreprise ☒ Installations et locaux tous sites selon missions

Et nature des opérations suivantes : *Opérations non électriques au voisinage.*

L'instructeur de sécurité électrique, Monsieur **DUFOUR David**, après évaluation théorique et pratique, émet un avis :

FAVORABLE ☒ DEFAVORABLE ☐ AUTRE PROPOSITION : ☐

Si autre(s) proposition(s), le(s)quelle(s) :

Au vu de cet avis et compte-tenu des prescriptions contenues dans la norme NF C18-510, l'employeur peut délivrer l'habilitation suivante : (Voir la proposition de titre jointe en page 2)

Pour réaliser toutes opérations du champ d'application telles qu'elles ont été définies par l'employeur, pour réaliser les opérations suivantes : *Opérations non électriques au voisinage.*

Coordonnées de l'organisme et de l'instructeur délivrant l'appréciation :

AFC PRO SAS – 1, rue des Hardrevins – 79 300 BRESSUIRE

L'instructeur de formation : **M. DUFOUR David** Signature : 

Le responsable de formation : **M. BERTEAUX Ludovic**

Fait le : **18/09/2026**

Signature :

AFC PRO SAS
Audit – Formation & Contrôle – Pro
1, rue des Hardrevins – 79 300 BRESSUIRE
Tél : 05 49 80 27 87
SIREN 831 184 224 – APE 8559A

Annexe de l'avis après formation A l'attention de l'employeur

Avant de remettre le titre d'habilitation à l'intéressé, l'employeur doit s'assurer :

- Que les symboles proposés à l'issue de la formation soient cohérents avec les opérations qu'il souhaite confier à la personne concernée par la présente appréciation ;
- Que le domaine d'application de l'habilitation soit convenablement cerné et notamment qu'il ne risque pas de placer le titulaire dans une situation pour la gestion de laquelle il n'aurait pas été formé ;
- Que la personne concernée possède les compétences nécessaires à l'accomplissement de ces opérations ;
- Que la personne concernée possède les aptitudes, notamment médicales, à l'accomplissement de ces opérations ;
- Qu'elle présente, vis-à-vis du risque électrique, un comportement compatible avec la bonne exécution de ces opérations.

Une information sur les instructions de sécurité générales relatives à la prévention du risque électrique doit, lorsqu'elles existent, compléter cette formation.

 	FORMULAIRE FORM.	Référence : AFCPRO-FOR01-03-Ad34-003
	Avis après formation « Habilitation électrique »	Page 2 sur 2
	Date création : 05/03/2020 Date révision : 20/12/2021	

TITRE D'HABILITATION ELECTRIQUE SUITE AVIS APRES FORMATION

Nom Prénom : PARUZYNSKI Fabien		Employeur : SOMELEC		
Fonction :		Affectation :		

Personnel	Symbole d'habilitation et attribut	Champ d'application		
		Domaine de tension ou tensions concernées	Ouvrage ou installations concernées	Indications supplémentaires
Travaux d'ordre non électrique				
Exécutant	B0 H0 BF HF	BT HTA	<i>Seulement au poste d'affectation</i>	Suivre les instructions de sécurité du gestionnaire du réseau de distribution d'électricité
Chargé de chantier				
Opérations d'ordre électrique				
Exécutant				
Chargé de travaux				
Chargé d'intervention BT				
Chargé de consignation				
Chargé d'opérations spécifiques				
Habilité spécial				
Document supplémentaire				

Le titulaire :	L'employeur :	Date : 18/09/2026
	Nom et Prénom :	Périodicité recommandée : 3 ans
Signature :	Fonction :	Signature :

AVIS
Le présent titre d'habilitation est établi et signé par l'employeur et remis à l'intéressé qui doit également le signer. Ce titre est strictement personnel et ne peut être utilisé par un tiers. Le titulaire doit être porteur de ce titre pendant les heures de travail ou le conserver à sa portée et être en mesure de le présenter sur demande motivée. La perte de ce titre doit être signalée immédiatement au supérieur hiérarchique. Ce titre doit comporter les indications précises correspondant aux 3 caractères et à l'attribut composant le symbole de chaque habilitation et Celles relatives aux activités que le personnel est autorisé à pratiquer. La rubrique « indications supplémentaires » doit obligatoirement être remplie.
Cette habilitation n'autorise pas à elle seule son titulaire à effectuer de son propre chef les opérations pour lesquelles il est habilité
AUTORISATIONS OU INTERDICTIONS SPECIALES